



**Direction de l'Enfance**

**Projet d'établissement 2026-2030  
de la crèche de l'Houmeau**

**Crèche de l'Houmeau**

3, Rue André Lamaud – 16000 ANGOULEME  
Tel : 05 45 95 69 92

**Direction de l' Enfance**

Adresse physique : 11 rue de Saintes – 16000 – ANGOULEME  
Tel : 05 45 38 70 10 – Fax : 05 45 23 27 59

Courriel : [petite\\_enfance\\_angouleme@mairie-angouleme.fr](mailto:petite_enfance_angouleme@mairie-angouleme.fr)

Coordonnées postales : Direction de l'Enfance – Hôtel de Ville  
1, place de l'Hôtel de Ville – CS 42216 - 16022 – ANGOULEME CEDEX

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>Page 3</b>
<b>Organigramme</b>	<b>Page 4</b>
<b>Accueillir les familles</b>	<b>Page 5</b>
<b>1.Projet d'accueil</b>	<b>Page 6</b>
<b>2.Projet éducatif</b>	<b>Page 11</b>
<b>Fiche thématique 1 : Les besoins de l'enfant au quotidien</b>	<b>Page 17</b>
<b>Fiche thématique 2 : L'accueil de l'enfant et de sa famille</b>	<b>Page 25</b>
<b>Fiche thématique 3 : L'aménagement de l'espace</b>	<b>Page 32</b>
<b>3. Projet social et de développement durable</b>	<b>Page 37</b>
<b>Conclusion</b>	<b>Page 41</b>

## Introduction :

Ce projet d'établissement est le prolongement du précédent, basé sur la volonté de l'équipe de poursuivre un projet d'accueil en multi-âges.

Il est le fruit d'un travail enrichi par :

- des échanges entre l'ensemble des collègues
- des réflexions sur les pratiques professionnelles.

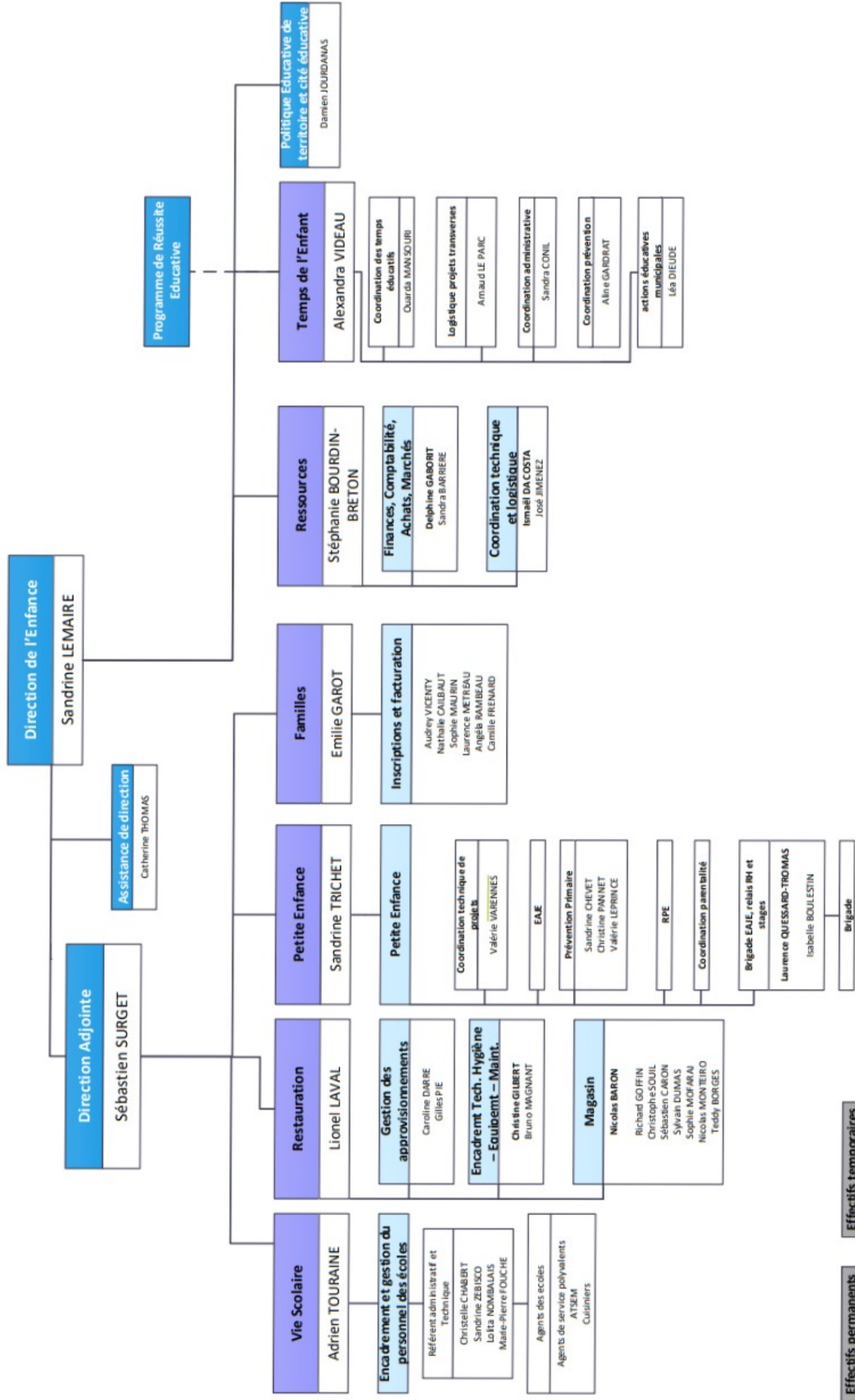
Il tient compte du cadre réglementaire en vigueur (décret du 7 juin 2010 et décret 2021-1131 du 30 août 2021) et s'insère dans l'ensemble des documents de référence constitués à l'échelle de la Direction de l'Enfance :

- Les orientations politiques définies pour le secteur par la Municipalité
- Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018, signé entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente
- Règlements de fonctionnement des multi-accueils et contrats de projets des autres services Petite Enfance (Relais Assistants Maternels, Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
- Charte d'accueil de la Petite Enfance, adoptée par le Conseil Municipal en décembre 2011, qui présente les valeurs, les idées qui guident les actions menées par l'ensemble du personnel de la Petite Enfance, en direction des enfants et des familles qu'ils accueillent.
- Le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
- Profils de postes des agents et protocoles, rédigés ou en cours de rédaction.

Il a été élaboré selon une méthodologie et un plan communs à l'ensemble des structures et services Petite Enfance définis par les équipes de direction. Il rassemble les valeurs qui orientent les actions de l'ensemble des professionnels de la Petite Enfance, au service des enfants et de leurs familles.

Il comprend :

1. Un projet d'accueil
2. Un projet éducatif et pédagogique, décliné sous la forme de fiches-actions thématiques qui ont permis de réfléchir à des actions concrètes, qui seront évaluées régulièrement pour mesurer leur impact sur la qualité du service proposé et leur adéquation avec les besoins des enfants et des familles accueillies.
3. Un projet social et de développement durable



# Accueillir les familles : l'enfant au centre de l'action éducative municipale

## ÉQUIPES DE DIRECTION

### Pour organiser l'accueil des enfants et de leur famille

Accueillir – Sécuriser – Manager  
 Accompagner – Communiquer  
 Innover – Partager – Fédérer  
 Faire confiance – Déléguer  
 Valoriser – Transmettre – Analyser  
 Harmoniser les pratiques professionnelles

## LA DIRECTION DE L'ENFANCE

### Pour garantir l'accueil des enfants et de leur famille

Analyser – Partager – Proposer – Informer – Innover  
 Soutenir – Former – Alerter – Créer du lien – Communiquer – Répondre aux objectifs – Évaluer

## LES FAMILLES

### Pour répondre à leurs besoins

Accueillir – Individualiser – Sécuriser  
 Écouter – Accompagner  
 Co-construire – Soutenir – Respecter

## LES ÉQUIPES

### Pour accueillir les enfants et leur famille

Observer – Communiquer  
 Proposer un environnement adapté  
 Répondre aux besoins physiologiques, affectifs, sociaux et culturels  
 Co-construire

## L'ENFANT

### Pour répondre à ses besoins

Accueillir – Individualiser  
 Sécuriser – Protéger  
 Observer – Écouter – Entendre  
 Accompagner – Éveiller  
 Laisser place à son expression

## LES PARTENAIRES

### Pour accompagner au mieux les enfants et leur famille

Créer du lien – Définir – Identifier  
 Pérenniser – Échanger – Coopérer  
 Rencontrer – Partager – Solliciter  
 Dynamiser

## 1. Projet d'accueil

- Prestations d'accueil

Le multi-accueil de l'Houmeau est situé sur le secteur Nord-Ouest de la ville d'Angoulême.

Le multi-accueil de l'Houmeau a un agrément d'accueil de 35 places avec une possibilité de sur-inscription exceptionnelle de 10 % d'enfants supplémentaires (soit 38 enfants). Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les fermetures annuelles sont communiquées aux familles en décembre pour l'année suivante. Il s'agit généralement de 4 semaines en période estivale, une en fin d'année, parfois à l'occasion de certains ponts, ainsi que deux journées pédagogiques et d'une journée de cohésion.

Pour couvrir les 11 heures d'ouverture, les agents travaillent 7h48. Un planning pour les professionnels, organisé du jeudi au mercredi suivant, couvre les horaires d'ouverture au public. En fonction de l'horaire réalisé, l'agent se voit attribué une mission bien spécifique et une salle. Il peut être modifié pour respecter le taux d'encadrement selon l'heure d'arrivée et de départ des enfants.

L'agrément PMI prévoit, pour assurer l'encadrement des enfants, 1 adulte pour 5 enfants non marcheurs et 1 adulte pour 8 enfants marcheurs, soit 1 adulte pour 6,5 enfants en multi-âge. Dans chaque espace de vie, il y a 5 professionnels auprès des enfants ou 4 lorsque l'agent CAP est en poste en entretien / lingerie / biberonnerie. Les professionnels ont un roulement de 5 horaires différents. Ils changent d'horaire tous les 5 jours.

- Modalités d'accueil et aspects administratifs

La structure accueille les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus (décret août 2000). Toute famille en recherche d'un lieu d'accueil doit préalablement constituer un dossier administratif à l'accueil de la Direction de la Petite Enfance.

Notre structure propose quatre types d'accueil :

- un accueil régulier

L'attribution des places en établissement d'accueil du jeune enfant est définie par une commission composée d'élus de la ville d'Angoulême, de la Directrice de l'enfance, de la Responsable des Temps de l'enfant et de la Coordinatrice de l'activité Petite Enfance ainsi que de l'ensemble des directrices, de représentants du service administratif, de parents, du personnel, d'un représentant du service de protection maternel et infantile et d'un représentant de la CAF.

L'accueil, formalisé par un contrat, définit le temps de présence de l'enfant. Il a valeur d'engagement pour les familles et la structure.

La participation financière des familles est calculée selon le barème de la CNAF. Elle varie en fonction des ressources imposables et de la composition du ménage. Le paiement fait l'objet d'une facture établie à la fin de chaque mois sur la base du tarif horaire.

- un accueil occasionnel

Il ne donne pas lieu à la signature d'un contrat. Il est proposé en fonction des disponibilités

du multi-accueil. Une réservation est nécessaire.

La participation financière est calculée de la même façon que l'accueil régulier.

- un accueil d'urgence

Il répond à un besoin imprévu et urgent (hospitalisation, accident, etc.). Un tarif unique est appliqué sans condition de ressources.

- un accueil à temps déterminé

Cet accueil est proposé aux familles qui ont besoin d'un accueil régulier sur un temps déterminé (stage, formation, CDD...). Il sera spécifié sur le contrat une date de début et de fin d'accueil ainsi que les jours de fréquentation.

- Locaux

L'entrée de la structure donnant directement sur la rue, un visiophone permet de filtrer les allées et venues.

Le lieu d'accueil est organisé sur deux niveaux :

Un rez de chaussée : espace utilisé par les adultes (local poussettes, vestiaire du personnel et lingerie...).

L'accès à l'étage se fait par un escalier. Celui-ci est aménagé de rampes à la portée des enfants, d'un palier et d'une barrière le sécurisant.

Un étage, qui comprend :

- une cuisine où sont réalisés quotidiennement des repas adaptés en tenant compte de l'âge de l'enfant selon les normes HACCP.
- un couloir où les enfants peuvent jouer dans la journée sous le regard bienveillant des adultes.
- un vestiaire où chaque famille peut laisser les affaires de son enfant dans un casier personnalisé débouchant sur une salle d'eau centrale et deux espaces de vie.
- Deux salles de vie spacieuses aménagées en fonction de l'évolution des enfants tout le long de l'année. Chaque groupe est en multi-âge.
- Une grande terrasse répondant à toutes les normes de sécurité (sol amortissant, barrières de sécurité, stores solaires...). Un escalier de secours permet l'accès à la cour de récréation de l'école maternelle Alphonse Daudet.
- Deux dortoirs en âges mélangés : un pour chaque espace de vie.
- Une salle destinée à l'exploration et l'expérimentation autour d'activités sensorielles.

Ces locaux vont faire l'objet de travaux de réhabilitation à l'été 2026 afin de répondre à la réglementation imposée par le décret du 31 août 2021, créant un référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage. Les deux pièces de vie et les dortoirs

vont être réaménagés afin d'assurer une surveillance directe des espaces de sommeil. Chaque pièce d'accueil bénéficiera de son propre vestiaire et de sa propre salle de change.

Des travaux de réhabilitation de la terrasse débutent également en cette fin 2025 avec l'installation d'une nouvelle pergola qui sera, à terme, végétalisée.

Les locaux sont entretenus chaque jour par une société extérieure de ménage.

- [Accueil des enfants aux besoins spécifiques](#)

Tous les enfants peuvent être accueillis au sein des crèches de la collectivité mais une vigilance est portée selon les besoins spécifiques de l'enfant ou de sa famille. Pour les enfants porteurs de handicap autre que moteur ou de maladie chronique, l'équipe de l'Houmeau s'appuie sur les compétences de l'équipe pluridisciplinaire : accompagnante santé, psychomotricienne, auxiliaire de puériculture, référent santé accueil inclusif pour proposer un accueil personnalisé. Un PAI (plan d'accueil individualisé) peut être mis en place si besoin. La structure étant à l'étage, les enfants ou les familles porteurs d'handicap moteur sont orientés vers une autre structure de la ville.

- [Compétences professionnelles mobilisées](#)

L'équipe est composée de différents professionnels qualifiés pour répondre à la globalité des besoins de l'enfant et de sa famille :

- 1 directrice, éducatrice de jeunes enfants

Elle participe à l'accueil des familles. Elle coordonne et anime le travail de l'équipe. Elle assure en partie la gestion financière et administrative de la structure. Elle est garante de l'application des règlements. Elle est en lien avec le service administratif et la Direction de l'Enfance. Elle peut être amenée à travailler avec différents services municipaux (techniques, financiers, etc...).

- 1 éducatrice de jeunes enfants

Elle est en lien étroit avec la directrice, et assure la cohérence éducative au sein du multi-accueil. Elle participe à l'accueil des familles. Elle anime le travail d'équipe. Elle porte les projets. Elle est garante du projet d'établissement. Elle gère l'accueil des stagiaires. En lien avec l'équipe et par ses observations, elle participe au bon développement de l'enfant et à son bien-être.

- La directrice et l'éducatrice travaillent en binôme de direction. Elles ont des missions communes.

- 5 auxiliaires de puériculture

Elles prennent en charge, individuellement ou en groupe, l'enfant dans sa globalité, grâce à un travail d'équipe, en lien avec la direction. Elles jouent un rôle essentiel dans l'accueil au quotidien de l'enfant et de sa famille. Elles répondent aux besoins de l'enfant pour lui assurer un bien-être.

2 auxiliaires de puériculture référentes assurent la continuité de direction en l'absence du binôme de direction.

- 5 assistants d'accueil polyvalent petite enfance

Ils ont la même fonction que les auxiliaires, mais assurent aussi l'entretien des locaux, du linge et la confection des biberons. Ils peuvent être amenés à prendre en charge la préparation des repas occasionnellement.

- 1 cuisinière :

Elle prépare quotidiennement des repas adaptés aux besoins de l'enfant. Elle participe à la commission de l'élaboration des menus. Elle anime des ateliers auprès des enfants en lien avec l'équipe.

D'autres professionnels sont amenés à intervenir auprès des enfants dans la structure :

- Des agents de la brigade de remplacement (assistants d'accueil polyvalents petite enfance, auxiliaires de puériculture) assurent les missions identiques à celles de leurs collègues en cas d'absence d'un membre de l'équipe du multi-accueil.
- Une psychomotricienne intervient de manière régulière dans la structure ou à la demande de l'équipe en fonction des besoins. Elle a un rôle d'observation et de prévention au niveau du développement psychomoteur de l'enfant. Elle accompagne les équipes dans une réflexion en lien avec l'enfant.
- Une puéricultrice accompagnante santé intervient de manière régulière dans la structure ou à la demande de l'équipe en fonction des besoins. Elle mène des actions de prévention primaire auprès des enfants, des familles et des professionnels. Elle coordonne le parcours de l'enfant tout au long de son accueil, en lien avec la responsable de la structure, en favorisant notamment le lien partenarial ou en mettant en œuvre les projets d'accompagnement personnalisé (PAP). Elle établit, en collaboration avec le référent santé, la Direction et la PMI, les protocoles de santé et leur suivi. Elle veille à l'application des projets d'accueil individualisés (PAI).
- Une puéricultrice référente santé inclusif (RSAI) intervient de manière ponctuelle et concourt au suivi de santé des enfants, en lien avec l'accompagnante santé, ainsi qu'à l'établissement des protocoles sanitaires.

L'équipe est régulièrement en lien avec les partenaires petite enfance, médico-sociaux, éducatifs et culturels, en fonction des besoins repérés et des projets : professionnels de la PMI, du secteur social, du CAMSP, du CMP « A petit Pas », de la médiathèque l'Alpha, des écoles maternelles, du LAEP, etc. Elle participe à des rencontres partenariales, des synthèses, des réunions.

En lien avec le service des stages de la Direction de l'Enfance, l'équipe accueille également des stagiaires de toute formation. Ils sont placés sous la responsabilité de l'éducatrice de jeunes enfants et accompagnés par un tuteur, membre de l'équipe. Des bilans sont organisés régulièrement afin d'ajuster les objectifs et de guider vers la posture professionnelle attendue. Les stagiaires sont associés à la vie de la structure en fonction de leur formation. Un guide d'accueil est signé par tous les partenaires à l'arrivée du stagiaire sur la structure.

- [Actions menées en matière d'analyse des pratiques et de formation](#)

Les membres de l'équipe partent régulièrement en formation sur différentes thématiques, de façon à améliorer leurs compétences professionnelles, prendre du recul et de la distance par rapport au quotidien. Les formations suivies sont majoritairement proposées par le CNFPT, l'UDAF, la PMI... Ces temps de formation sont suivis d'échanges en équipe.

Un planning de réunions est établi en septembre par le binôme de direction, pour une évolution et une évaluation des pratiques professionnelles.

Deux journées pédagogiques sont organisées chaque année pour impulser une réflexion autour d'un thème, permettre des échanges hors présence d'enfants entre professionnels de l'équipe et faire vivre le projet éducatif de la structure.

Six heures dans l'année sont consacrées à des séances d'analyse de la pratique professionnelle au sein de la structure, animées par un psychologue.

## 2. Projet éducatif

L'arbre des objectifs :

Les objectifs généraux et opérationnels définis par l'équipe de Direction pour la durée du projet d'établissement déclinent les orientations politiques municipales définies pour le secteur de la Petite Enfance et s'articulent avec les axes d'intervention détaillés dans le projet de la Direction de l'enfance

- Objectifs de la Direction de l'enfance :

- participer au développement et à l'attractivité du territoire de la Ville d'Angoulême grâce à l'offre de service proposée aux habitants et à une politique éducative innovante
- identifier et prendre en compte les besoins des familles dans leurs démarches auprès de la ville
- affirmer et coordonner une politique éducative de territoire avec l'ensemble des partenaires éducatifs
- proposer et piloter un schéma directeur visant à rationaliser l'offre d'accueil et améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les structures petite enfance et les écoles publiques de la ville.
- Objectifs du service des Temps de l'enfant :

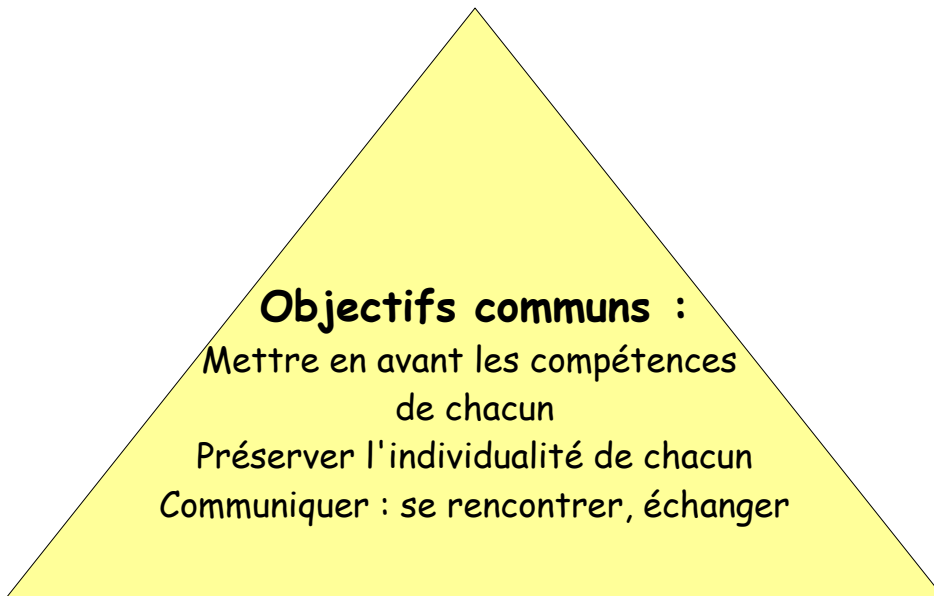
Le Projet du service s'insère dans le projet de la Direction de l'Enfance, lui-même faisant partie intégrante du programme et du plan d'action municipal.

La politique municipale de la Petite Enfance de la ville d'Angoulême s'organise sur trois grands axes d'intervention :

- informer et accompagner les familles dans la définition du projet d'accueil de leur enfant,
- proposer une offre d'accueil de qualité,
- accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.

La petite enfance est une étape essentielle au cours de laquelle l'attitude des parents et des adultes qui entourent l'enfant agit sur son épanouissement, son avenir et sa capacité à instaurer des liens sociaux en toute sérénité.

Enfants



Parents

Professionnels

<b>Vis-à-vis des enfants</b>	<p>Deux objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscrire l'enfant et sa famille dans leur environnement</li> <li>• Préserver l'individualité de chacun dans le respect de ses différents moments de vie</li> </ul> <p>Deux objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une continuité et une cohérence dans les différents moments de vie de l'enfant</li> <li>• Accompagner l'enfant de manière adaptée et harmonieuse</li> </ul> <p>Des moyens mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observer</li> <li>• Veiller au rythme individuel de chacun au sein du groupe</li> <li>• Recenser le besoin</li> <li>• Prendre en compte la demande</li> <li>• Échanger, écouter, entendre</li> <li>• Accueillir de manière individualisée dans la collectivité</li> <li>• Valoriser les compétences de chacun</li> <li>• Favoriser la découverte de l'enfant</li> </ul>
<b>Vis-à-vis des parents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre une démarche de coéducation engageant la famille, l'enfant et les professionnels <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Reconnaître le parent en tant que premier éducateur</li> <li>◦ Échanger avec la famille autour de l'observation de l'enfant</li> </ul> </li> <li>• Améliorer la qualité de l'accueil au sein des structures</li> <li>• S'associer aux parents pour veiller ensemble au maintien d'un accueil de qualité</li> <li>• Mettre à profit les compétences de chacun des acteurs pour favoriser l'accueil de l'enfant et de sa famille <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Créer du lien avec les partenaires extérieurs afin de croiser les regards sur le développement de l'enfant et d'accompagner celui-ci de manière adaptée</li> <li>◦ Saisir toutes les opportunités éducatives à disposition pour favoriser les découvertes et les expérimentations de l'enfant</li> <li>◦ S'appuyer sur la complémentarité et la cohésion des différents professionnels pour assurer un accueil de l'enfant de qualité</li> <li>◦ Veiller à la continuité éducative entre les parents et les professionnels</li> </ul> </li> <li>• S'adapter aux évolutions de la société et aux demandes qui en découlent <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Recenser le besoin</li> <li>◦ Prendre en compte la demande</li> <li>◦ Échanger, écouter</li> <li>◦ Collaborer dans l'intérêt de l'enfant</li> <li>◦ Accueillir de manière individualisée dans la collectivité</li> <li>◦ Évaluer, réajuster</li> </ul> </li> </ul>

<b>Vis-à-vis des professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre une démarche de coéducation engageant la famille, l'enfant et les professionnels <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Reconnaître le parent en tant que premier éducateur</li> <li>◦ Échanger avec la famille autour de l'observation de l'enfant</li> </ul> </li> <li>• Harmoniser les pratiques professionnelles <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Réinterroger ses pratiques et ses valeurs</li> <li>◦ Échanger, réfléchir au sein de la Coordination des Structures Petite Enfance</li> <li>◦ Valoriser les compétences de chacun</li> <li>◦ Participer, s'intégrer, être acteur en individuel et en équipe</li> <li>◦ Accueillir, écouter, entendre, s'ouvrir et s'enrichir</li> <li>◦ Évaluer, réajuster</li> </ul> </li> <li>• Favoriser les échanges entre les différents partenaires <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Pour tous : Communiquer : se rencontrer, échanger</li> <li>◦ Au niveau des partenaires éducatifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travailler en lien entre les différentes institutions (passerelles)</li> <li>▪ Connaître les différents acteurs locaux sur le territoire</li> </ul> </li> <li>◦ Au niveau professionnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apprendre à connaître les différents membres de notre groupe par les échanges pour former une équipe</li> <li>▪ Apprendre et aller à la rencontre des familles, écouter, reconnaître</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
-------------------------------------	---

- **Concilier les différents types d'accueil (régulier et occasionnel) tout en respectant la qualité d'accueil de chaque famille.**
  - être à l'écoute et prendre en compte les besoins des familles.
  - s'adapter avec souplesse aux besoins des familles et à l'évolution de la conjoncture et de la société.
  - tenir compte du contexte socioculturel des familles pour leurs apporter des réponses adaptées.
  - adapter le fonctionnement et l'organisation de la structure pour veiller à la qualité de l'accueil.
- **Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales.**
  - favoriser l'écoute et les échanges au quotidien avec les familles.
  - prendre en compte le projet éducatif de la famille dans le contexte d'un accueil collectif.
  - permettre aux parents de s'impliquer dans la vie de la structure.
  - créer des conditions favorables pour permettre l'accompagnement à la parentalité.
- **Respecter l'enfant dans son individualité pour favoriser son bien être.**
  - créer un cadre sécurisant pour l'enfant afin de favoriser sa sécurité physique et affective, son autonomie, son bien être.
  - amener l'enfant à partager avec le groupe (socialisation).
  - accompagner l'enfant dans ses acquisitions et son développement.
  - prendre en compte l'enfant dans son individualité au sein d'un groupe.

## Pourquoi un tel projet ?

Ce projet est parti d'une volonté de l'équipe d'évoluer dans son approche du développement de l'enfant, suite à plusieurs éléments déclencheurs :

- les différentes expériences vécues depuis l'organisation en multi-âge
- un désir d'ouverture, de partage sur nos pratiques, un désir d'améliorer les interactions entre enfants
- une évolution de nos métiers qui passionne mais qui interroge
- une envie d'améliorer le confort de l'enfant grandissant et des adultes qui l'accompagnent
- une volonté d'améliorer les pratiques professionnelles
- un soutien de la Direction de l'enfance et une collaboration constructive avec les collègues de la PMI,

## Nos valeurs :

Les valeurs éducatives de l'équipe sont fondées sur des connaissances théoriques du développement et des besoins des jeunes enfants. Afin de pouvoir accueillir et accompagner le plus justement possible chaque enfant dans son développement, l'équipe de la crèche a choisi de mettre en avant les valeurs suivantes :

- la co-éducation
- le respect de l'enfant, de son rythme et de sa famille
- le bien-être
- la confiance
- la bienveillance et l'empathie
- l'écoute, la disponibilité et l'attention
- la créativité, l'émerveillement, la beauté

## Nos convictions :

- partir des besoins de l'enfant et garder la réflexion sur son devenir au centre de nos préoccupations
- se décentrer de l'organisation pour faire évoluer notre vision sur l'enfant et ses besoins du moment
- s'adapter au rythme de l'enfant plutôt qu'au rythme institutionnel
- individualiser la prise en charge de l'enfant au sein d'un collectif

## Notre vision commune: l'enfant acteur/acteur de sa journée

## Nos objectifs dans ce projet :

- améliorer l'accueil de l'enfant et de sa famille
- répondre à ses besoins grâce à des espaces pensés pour lui
- se donner les moyens de travailler nos pratiques, de les interroger, de les harmoniser, et de les rendre lisibles et cohérentes pour tous.

Dans ce nouveau projet, trois axes de travail, basés sur les principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant, ont été retenus par l'équipe :

### **Fiche 1 : Le besoin de l'enfant au quotidien**

- Le rythme de l'enfant au quotidien
- Les objets transitionnels de l'enfant
- Le repas de l'enfant
- Le sommeil de l'enfant
- Les soins d'hygiène corporelle

### **Fiche 2 : L'accueil de l'enfant et de sa famille**

- La place des parents
- La familiarisation
- L'accueil et les retrouvailles
- Les transmissions
- La participation des parents à la vie de la structure
- La posture du professionnel au sein du projet

### **Fiche 3 : L'aménagement de l'espace**

- Un projet centré sur l'éveil
- Un aménagement pensé en fonction des besoins de l'enfant au quotidien
- Un espace conçu pour accompagner petits et grands dans leur évolution
- La place du jeu dans la structure

## FICHE THÉMATIQUE 1

### Les besoins de l'enfant au quotidien

#### 1. Le rythme de l'enfant au quotidien

Principe 2 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant : « **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu et expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».

Dans ce nouveau projet, l'équipe a tenté de déconstruire l'organisation centrée sur le rythme de l'enfant en unité pour repenser un fonctionnement basé sur les besoins individuels du moment pour chaque enfant. L'idée étant de repenser la réponse apportée à l'enfant.

L'équipe est partie du besoin des bébés pour répondre de manière adaptée et efficace. La réflexion s'est poursuivie sur les grandes étapes du développement : spécificité des moyens (18 mois-2ans), et des plus grands (2-3ans).

Nous avons mis en avant l'importance d'assurer une réponse aux besoins fondamentaux : sommeil, alimentation... Mais aussi d'élargir notre réflexion sur les besoins psycho-affectifs tout aussi fondamentaux.

Par exemple, en observant un bébé qui éprouve beaucoup de difficultés à s'endormir dans le dortoir (nouvel espace, nouvelles odeurs, nouveau lit...) l'équipe réfléchira à proposer un accompagnement au sommeil progressif. Le bébé aura la possibilité de s'endormir dans les bras d'un professionnel puis dans le transat, sur un tapis, ou dans un hamac et se verra proposé progressivement le lit qui lui est attribué.

Concernant les besoins des moyens, selon l'état de fatigue, il est tout à fait possible de proposer un temps de repos à tout moment de la journée. Pour les repas, nous adaptons le mobilier et le nombre d'enfants (pas plus de 3) afin d'offrir un accompagnement plus individualisé et sécurisé tendant vers l'autonomie.

Pour les grands, le moment de la sieste est adapté en fonction de l'état de fatigue de chacun. Dans le processus d'acquisition de la propreté nous suivons le cheminement des parents et l'évolution de l'enfant. Nous pouvons différer certaines étapes lorsqu'elles ne correspondent plus aux attentes des parents ou au besoin de l'enfant.

L'enjeu du respect des rythmes de chacun est l'une de nos préoccupations premières afin de garantir un accompagnement individualisé au sein d'un accueil collectif.

#### 2. Les objets transitionnels de l'enfant

Le doudou de l'enfant est un objet bien particulier. Il aide l'enfant à vivre la séparation. Il représente le lien entre son environnement familial et son lieu d'accueil. Il le soutient dans son ouverture sur le monde extérieur.

Posséder un doudou n'est pas obligatoire. Tout parent est libre de proposer ou non un objet investi par l'enfant.

Le doudou peut être un tissu, une peluche, un vêtement, une tétine ou tout autre objet

choisi par l'enfant.

Cet objet peut représenter la vie de la maison et son odeur est réconfortante pour l'enfant.

Il est rassurant, intime, personnel et sécurisant à tout moment de la journée et dans tous les lieux de vie de l'enfant. Il l'aide à gérer ses émotions et accompagne toutes les transitions de la journée.

Au sein du multi-accueil, l'enfant gère son doudou selon ses besoins du moment, il lui est proposé par l'adulte si besoin, il l'a toujours à vue et il peut le poser s'il est prêt.

### **3. Le repas de l'enfant**

S'alimenter répond à un besoin primaire.

Le repas est un moment de plaisir, de découverte sensorielle et d'échange.

Le temps du repas est considéré comme un réel temps éducatif, c'est un moment privilégié entre l'enfant et l'adulte dans le groupe.

Pour un meilleur accompagnement de l'enfant, le professionnel tient compte :

- du cheminement des parents au moment de l'introduction de l'alimentation diversifiée et des transmissions faites au quotidien,
- du libre choix laissé à l'enfant d'accepter ou de refuser de goûter,
- de la possibilité qu'a l'enfant d'être acteur de son repas (choisir sa place, mettre la table, se servir, débarrasser...),
- de l'âge de l'enfant et de son développement,
- de son rythme au quotidien.

#### Objectifs:

- permettre un développement harmonieux en proposant une alimentation variée et équilibrée,
- favoriser une découverte des goûts, des textures, des odeurs et des couleurs,
- permettre aux parents de s'installer avec son enfant,
- offrir un temps d'échanges entre chacun, adultes et enfants,
- accompagner l'enfant dans les règles de la vie en collectivité.

#### Moyens mis en œuvre:

- Les menus sont élaborés en commissions composées de : cuisinier(es), diététicienne, directrices, personnel éducatif et les restaurants scolaires. Ils sont tenus de respecter un plan alimentaire établi par les directives, dans le respect du plan national de la nutrition santé. Ils tiennent compte des différents régimes de chaque enfant.
- Pour les enfants porteur d'allergies, un PAI ( plan d'accueil individualisé ) est mis en place.
- La cuisinière confectionne des repas variés avec des aliments frais, surgelés et éventuellement des conserves. Un travail a été mené pour proposer de plus en plus de produits biologiques et locaux.

- La cuisinière peut proposer des ateliers en rapport avec le menu à l'équipe éducative autour de l'alimentation (confection d'un gâteau, entrée, dessert, légumes...).
- Des animations ponctuelles peuvent être organisées sous forme d'ateliers enfants-parents-équipe autour de thèmes différents tout au long de l'année.
- Des informations concernant l'alimentation sont affichées par le cuisinier et mises à disposition en début de couloir : menus, recettes, informations diverses.
- En fonction de son évolution, l'enfant peut manger sur les genoux de l'adulte ou sur différents mobiliers adaptés (transat, baby-relax, chaise basse avec tablette) puis à table toujours accompagné d'un adulte.
- Le professionnel veille à conserver une ambiance calme et sereine. Il prend le temps de s'installer confortablement avec l'enfant.
- La cuisinière prépare des plateaux pour chaque table afin d'éviter trop de déplacements du personnel, de permettre une bonne écoute et de répondre au mieux aux besoins des enfants.
- Le parent arrivant au moment du repas ou du goûter de son enfant, est libre de s'installer et prendre le relais du professionnel ou bien de partir avec lui. Et inversement, un parent arrivant avec son enfant au moment du repas sera accueilli par un professionnel qui aura pris soin de mettre le repas de côté (dans la mesure où l'arrivée est anticipée et programmée par l'équipe).

Un membre de l'équipe prend en charge le nettoyage des tables, baby-relax, chaises. Il prépare les gants, pour les nettoyages du visage et des mains des enfants. Ceux-ci peu à peu apprennent à se laver seul. Cela engage l'enfant dans la découverte de son propre corps, et contribue à son autonomie dans une ambiance conviviale.

Avant le passage à table, les enfants se lavent les mains accompagnés par un adulte.

Les enfants participent à la mise en place de la table en fonction de leur développement (assiette, cuillère, fourchette, verre...).

Chaque plat est nommé et présenté aux enfants.

Les aliments sont présentés entiers avant d'être découpés et ils ne sont pas mélangés dans l'assiette.

L'adulte propose à l'enfant de se servir et accepte le refus ou l'appréhension vis à vis de mets nouveaux.

L'équipe adapte l'organisation du temps de repas en fonction de l'âge et du groupe d'enfant.

Le travail de réflexion de l'équipe est nécessaire pour que le temps du repas soit un moment calme et serein et dans le non-jugement des pratiques familiales.

## **Prise du repas des bébés**

Les six premiers mois de la vie de l'enfant, le lait reste l'aliment principal.

Les repas sont donnés en fonction du rythme de chaque enfant pour répondre au mieux et avec cohérence à ses besoins. Dans la mesure du possible, c'est le même professionnel qui donne les repas sur une même journée.

Les échanges avec la famille sont importants pour connaître les habitudes alimentaires de l'enfant au sein de la cellule familiale. Les différents groupes d'aliments sont toujours introduits en premier à la maison. Les repas en structure sont adaptés en fonction de l'âge, du rythme et du développement de chaque enfant. Lorsque les purées sont introduites on laisse à l'enfant la possibilité de toucher la nourriture, goûter avec les doigts, utiliser une cuillère, ce qui permet un développement de sa motricité fine. En relai avec la famille les repas évoluent ensuite vers des aliments écrasés et l'enfant peut utiliser une deuxième cuillère.

Lors de l'introduction de l'alimentation à la cuillère, l'enfant peut prendre son repas dans les bras de l'adulte ou dans un transat puis dans un baby relax, dans le respect de son développement, des habitudes familiales, de son envie... n repas, soit dans les bras de l

Certains enfants ont besoin d'un accompagnement plus important, notamment lors de nouvelles introductions (biberon, alimentation diversifiée...). L'adulte ajuste son attitude pour amener l'enfant à manger avec plaisir.

### **Ce que le nouveau projet a apporté :**

Auprès des bébés le professionnel est plus disponible et prend plus de temps auprès de l'enfant.

Les enfants prennent leur repas dans la même salle ce qui favorise les interactions entre les différents âge. Le relai entre professionnels est favorisé.

Aujourd'hui, l'enfant devient acteur de son temps de repas. Dans la mesure du possible, l'enfant choisit sa place où il souhaite déjeuner ou goûter. Nous avons observé que des enfants qui mangent habituellement sur une chaise individuelle vont s'installer d'eux mêmes à une table auprès des plus grands sans que l'adulte l'y sollicite.

## **4. Le sommeil de l'enfant**

Le sommeil est un besoin fondamental qui permet de récupérer et de grandir. Il favorise la mémorisation des acquis de la journée. Il intervient dans l'apprentissage et dans la gestion des émotions.

### **Objectifs :**

- Respecter les différentes phases de sommeil et le rythme propre à chaque enfant
- Favoriser les conditions propices à l'endormissement et à un sommeil de qualité
- Être à l'écoute des rituels
- Répondre aux besoins physiologiques
- Proposer des temps de récupération

### Moyens mis en œuvre :

Chaque enfant, dans son individualité, évolue, et ses rythmes changent. Le professionnel y est attentif, pour répondre au mieux à ses besoins.

L'équipe reste cependant très attentive aux besoins individuels et au rythme de sommeil de chaque enfant, surtout pour les tout petits. Pour cela, l'équipe s'appuie sur sa connaissance de l'enfant pour déceler les signes de sommeil (pleurs, pouce, etc....) afin de respecter son cycle.

Dans l'accompagnement au sommeil, l'enfant peut avoir besoin de son « doudou », de sa tétine mais ceci n'est pas une obligation. Les objets personnels de l'enfant sont à sa disposition dès qu'il en a besoin.

Pour qu'il soit de qualité, l'endormissement et le sommeil s'inscrivent dans un cadre de sécurité affective :

- Importance lors des transmissions que les parents puissent se sentir en confiance pour donner toutes les informations nécessaires au bon endormissement de leur enfant (les temps de sommeil au sein du multi-accueil seront définis chaque jour en fonction des échanges avec les parents et de l'observation de l'enfant).
- Le professionnel accompagne les enfants (les plus grands) qu'il avait en charge à sa table vers la salle de sieste. Ensuite, chaque enfant regagne son lit et commence à se déshabiller seul. Il est invité à mettre ses vêtements dans son sac. Le professionnel est attentif aux températures selon les saisons, et invite l'enfant à adapter sa tenue pour un sommeil de qualité. Cependant, un enfant qui ne souhaite pas se déshabiller pour des raisons qui lui sont propres, sera invité à le faire mais son choix final sera respecté.
- Instauration de repères pour l'enfant en accueil régulier (l'emplacement du lit est toujours au même endroit, dans le même sens).
- Respect des rituels et des rythmes d'endormissement, selon les possibilités liées à l'accueil en collectivité.
  - Un enfant qui ne trouverait pas le sommeil, sera invité à se reposer, puis à se lever s'il le désire. Le professionnel pourra différer le temps du sommeil de cet enfant.

### Le sommeil des bébés (2mois et demi/18mois environ) :

Lors de la familiarisation, la personne qui fait l'accueil demande aux parents des informations relatives au sommeil de leur enfant (rythme, habitudes, difficultés...).

Ainsi les professionnels auprès des bébés peuvent mieux assurer une continuité dans l'accompagnement à l'endormissement et les temps de repos ponctuels.

Par son observation, le professionnel repère les signes de manifestation du sommeil de façon à répondre individuellement aux besoins de chacun.

Il y a 2 professionnels référents des bébés dont les horaires couvrent l'amplitude horaire de la journée.

Les enfants sont couchés dans un lit à barreaux ou un lit bas, dans des turbulettes. Celles-

ci peuvent être apportées par les parents si ils le désirent ou fournies par la structure .

L'équipe veille à respecter le rituel d'endormissement propre à chacun.

L'adulte adapte sa présence et son type d'accompagnement aux besoins de l'enfant.

Les enfants se réveillent à leur rythme. L'adulte respecte le temps de réveil.

Un enfant qui montre des signes de fatigue peut aller se reposer à tout moment de la journée.

Après la sieste de l'enfant, l'accompagnement par la parole pendant et après chaque change est indispensable, il permet à l'enfant un passage en douceur du dortoir vers la salle de vie.

Lors de son arrivée au multi-accueil, le bébé découvre un tout nouvel environnement. Le lit va devenir un espace contenant pour le bébé, quand il sera prêt à y dormir. Peu à peu il va y construire ses propres repères, qui l'aideront à s'endormir sereinement. Cependant, dormir dans un autre lit que celui de la maison, peut s'avérer complexe pour certains bébés. L'équipe a fait le choix de proposer aux bébés un accompagnement au sommeil progressif : il peut s'endormir dans les bras du professionnel, dans un transat, sur le tapis, dans un hamac ou dans son lit.

Pour certains bébés, s'endormir dans un espace bruyant ou près des adultes est réconfortant dans un premier temps. Un accompagnement vers la salle de repos est systématiquement mis en place pour chaque enfant par la suite. L'adulte s'adapte à l'évolution psycho-affective de chaque enfant et tente d'y répondre objectivement.

L'attention, la parole et les bras de l'adulte, sont toujours des vecteurs soutenant chaque étape d'acquisition des bébés.

Le sommeil du bébé est très individualisé et, en fonction des transmissions et observations des parents, les professionnels proposeront un accompagnement adapté.

Le fonctionnement en multi-âge permet de repérer plus facilement les signes d'endormissement car il y a moins de bébé dans une même salle.

## **5. Les soins d'hygiène corporelle**

### **Le change**

L'enfant à la naissance ne peut maîtriser ses sphincters. Pour répondre à un besoin d'hygiène et de confort, l'adulte est amené à changer sa couche à différents moments de la journée.

Le change est un moment de communication et d'échange individualisé privilégié. C'est également un moment de bien-être qui permet à l'enfant de découvrir son corps.

Durant cet échange, l'enfant est sollicité à participer activement. L'adulte l'accompagne par la parole, le regard et les gestes tout en respectant les mouvements naturels de son corps : se retourner, s'asseoir tout en respectant les appuis de ses mains.

L'enfant acteur, au centre de notre nouveau projet, nous a permis de réfléchir sur le

change-debout. Nous proposons cette pratique quand le professionnel observe que l'enfant est prêt et que l'équilibre corporel en station debout, sans appui, est suffisant. À ce jour l'ensemble de l'équipe chemine chacun à son rythme : il n'y a pas d'obligation à proposer le change debout systématiquement où si le professionnel n'est pas à l'aise avec cette pratique. Mais nous demandons à chaque professionnel de proposer à l'enfant ce change debout et de respecter le choix de l'enfant.

Cela laisse la possibilité à l'enfant qui le souhaite de retirer sa couche, de la mettre dans la poubelle et de prendre le gant pour faire sa toilette. On a pu observer que cette pratique amène plus facilement l'enfant qui enlève la couche par lui-même à demander d'aller aux toilettes. Cette proposition apporte une véritable dynamique qui crée du lien entre enfants et le plaisir de faire comme les autres.

Le retour de formation des collègues, nous a également permis de réinterroger la manière d'accompagner le corps du bébé lors du change. Nous essayons de faire en sorte que ce soit le bébé qui impulse le mouvement plutôt que le professionnel. L'idée est d'apporter un soutien au développement moteur du petit.

### **L'acquisition de la « propreté »**

C'est une étape essentielle pour l'enfant, mais aussi pour sa famille.

Le professionnel est à l'écoute. Cela demande souvent du temps et une bonne communication avec les parents. Chaque famille a sa propre histoire. L'équipe la respecte, se positionne dans le non jugement, accompagne la famille et cherche à comprendre les pratiques familiales. Il est essentiel que l'adulte accepte de voir grandir l'enfant, qu'il soit parent ou professionnel.

Durant cette période, l'enfant peut exprimer différents ressentis, émotions. Cela peut amener un changement de comportement (l'enfant s'oppose par le non ou pas.....).

Autour des 24 mois, l'enfant commence à être psychologiquement et physiologiquement capable de contrôler ses sphincters. C'est aussi la période où il va manifester de l'intérêt pour cette nouvelle étape.

Certains signes du développement de l'enfant nous amènent à penser que l'enfant est prêt à enlever ses couches (capacité à monter et descendre les escaliers, à s'asseoir et à se relever tout seul, à pédaler, couches sèches dans la journée...).

L'enfant a besoin de se sentir en toute sécurité et en confiance avec l'adulte. Celui-ci pose un regard bienveillant sur lui.

Ce sont les parents qui débutent l'apprentissage de la propreté à la maison. L'équipe, dans la continuité, accompagne l'enfant vers une autonomie de sa propreté. Peu à peu, l'enfant reconnaît et manifeste son besoin d'aller aux toilettes, soit par la parole soit par des gestes.

Le parent et le professionnel peuvent s'aider de différents supports comme les livres, pour l'accompagner dans cette étape. Cela peut les amener à échanger et à dédramatiser certaines situations difficiles.

C'est une acquisition naturelle qui viendra en son temps, sans difficulté, chaque enfant ayant son propre rythme.

### **Ce que le nouveau projet a apporté :**

Nous avons réfléchi aux besoins de l'enfant d'aller sur les toilettes parce qu'il en fait la demande. Parfois les parents ne sont pas à l'origine de cette demande mais l'enfant exprime ce besoin. Nous faisons le choix de répondre au besoin de l'enfant, tout en établissant un dialogue avec la famille.

De la même manière, nous respectons le besoin de l'enfant à ne pas vouloir aller sur les toilettes même si la famille a démarré la propreté à la maison.

L'idée est de faire évoluer le regard de l'adulte (parent comme professionnel) vers un meilleur accompagnement des besoins exprimés par l'enfant.

### **Évaluation envisagée :**

- Observer régulièrement les enfants au quotidien :
  - pleurs, bien être, prises d'initiatives, peurs, excitation, retrait, observation.....
- Se questionner au quotidien sur les pratiques :
  - observations fines, échanger sur tous les enfants accueillis, établir des bilans
- Analyser finement les pratiques (réunions mensuelles)

## FICHE THÉMATIQUE 2

### L'accueil de l'enfant et sa famille

Principe 3 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant : « Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».

#### 1. La Place des parents

Le parent a toute sa place dans la structure d'accueil de son enfant. Il est invité à se poser et prendre le temps dont il a besoin, au quotidien et sur les différents moments de la journée. Il est le premier éducateur de son enfant. L'accueil de l'enfant commence par l'accueil de son parent. Il est la personne qui connaît le mieux son enfant.

Pour favoriser le bien être de l'enfant, il est important que la structure prenne en compte les pratiques familiales pour permettre une cohérence entre les deux lieux de vie. Le professionnel se positionne de manière neutre et empathique envers le parent. Respecter ces notions permet de le connaître, de répondre au plus près à ses besoins pour un meilleur accueil. Le but est d'assurer une continuité de l'accueil en maintenant le lien entre la vie au sein de la crèche et la vie à la maison, par la mise en place de repères :

- dans le temps : déroulement de la journée, rituels...
- dans l'espace : aménagement, fonction des espaces, adultes phares...
- par l'intermédiaire d'interlocuteurs privilégiés de l'enfant et de sa famille : accueil du matin, transmissions de la journée...

Les échanges à propos de la vie quotidienne vont favoriser la naissance d'une relation de confiance entre adultes.

Pour grandir en toute harmonie, l'enfant s'appuiera sur ce que ses parents pensent « être bon » pour lui et les professionnels poursuivront le même objectif, en tenant compte toutefois des règles de vie en collectivité.

#### 2. La familiarisation

Le terme familiarisation vient remplacer celui d'«adaptation» et de premier accueil. Il regroupe les temps de rencontres proposés à la famille nouvellement accueillie.

C'est une période privilégiée durant laquelle chacun se découvre et apprend à se connaître. Cette familiarisation permet :

- de créer graduellement un lien de confiance réciproque parents/professionnels, enfant/professionnels ;
- de favoriser le bien-être de l'enfant dans ce nouveau lieu de vie ;

- pour l'équipe, de faire connaissance progressivement avec l'enfant et ses parents en ce qui concerne ses besoins, ses habitudes, sa culture familiale ;
- de familiariser l'enfant à son nouveau milieu de vie et aux personnes qui l'accompagnent ;
- de sécuriser l'enfant sur le plan affectif par une séparation en douceur adaptée au rythme de chaque enfant et à celui de ses parents

L'équipe s'adapte donc pour un projet personnalisé conciliant au mieux les besoins de l'enfant et de la famille. Celle-ci peut exprimer son ressenti, ses souhaits éducatifs. Les accueillants sont à l'écoute et répondent en s'appuyant sur le projet d'établissement.

L'organisation de la période de familiarisation a été retravaillée en équipe pour harmoniser les pratiques au regard des dernières connaissances en neurosciences. Dès la première rencontre, les familles sont informées des modalités de la familiarisation. Celle-ci n'est pas obligatoire mais vivement recommandée. Elle se déroule en plusieurs étapes :

- la directrice ou l'éducatrice de jeunes enfant propose à la famille de visiter le lieu d'accueil lors du premier rendez-vous administratif ;
- une planification des rencontres est mise en place en tenant compte de la disponibilité de chacun ;
- la répétition d'expériences vécues en présence du parent. Cette répétition est essentielle au jeune enfant afin d'intégrer les nouveautés de façon sécurisée, avant d'être en capacité d'anticiper les événements qu'il va vivre. Différentes séquences sont proposées :
  - les trois premiers jours : accueil en présence de son parent dans un même lieu, avec le même professionnel, le même matériel, les mêmes jeux ;
  - les jours suivants : répétition de l'accueil précédent en intégrant un repas, un endormissement ou une activité, etc.
- le retrait du parent, sur un temps plus ou moins long, lorsqu'il juge, en accord avec le professionnel qui l'accompagne, que son enfant a acquis une base de confiance suffisante.

Chaque temps de familiarisation est adapté, dans sa durée et dans les propositions faites à l'enfant et à sa famille, afin de répondre au mieux aux besoins de chacun. En fonction de la dynamique du groupe et des besoins des autres enfants accueillis, les séquences et les lieux pourront être différents d'une familiarisation à l'autre. Les repas ou les endormissements en présence du parent pourront par exemple être proposés dans un espace spécifiquement aménagé .

Nous avons mis en place un support écrit de familiarisation permettant d'y inscrire l'ensemble des informations concernant l'enfant et sa famille. Cet outil a été réfléchi en équipe, il est identique pour chaque famille afin d'avoir le même niveau d'informations pour chaque enfant arrivant. L'idée est d'accorder au mieux les pratiques professionnelles à celles des parents et d'harmoniser les pratiques au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

### **3. L'accueil et les retrouvailles**

Ces moments individualisés sont exclusivement consacrés à l'enfant et à sa famille. L'échange permet de recueillir les informations nécessaires pour un bon accompagnement de celui-ci.

Ils ont pour objectif de permettre à l'enfant de passer du milieu familial à celui du multi-accueil, de se séparer de ses parents sereinement, et de vivre sa journée dans les meilleures conditions possibles.

Un membre de l'équipe se rend disponible. Il accompagne l'enfant, si besoin, en respectant les rituels instaurés par l'enfant et/ou sa famille. Le choix est laissé à la famille d'aller vers le professionnel qu'il souhaite. Ce dernier peut orienter la famille vers un collègue si il a peu accompagné l'enfant ce jour là.

Certains enfants ont besoin d'un temps plus ou moins long pour se séparer.

A l'accueil du soir, le professionnel laisse le temps à l'enfant et au parent de se retrouver. Le professionnel qui a accompagné l'enfant sur la journée transmet à la famille les points forts et les anecdotes de la journée. Ce temps d'échanges permet aux parents de se réapproprier la journée de l'enfant.

Pour un échange de qualité avec le parent, le professionnel se doit :

- D'être disponible physiquement, et mentalement, de prendre en compte les informations transmises par le parent.
- D'accompagner l'enfant à se séparer du lieu où il a passé la journée.
- D'être vigilant dans sa façon de restituer la journée à ses parents.

### **4. Les transmissions**

Elles sont un moment d'échanges et d'écoute autour de l'enfant.

Les parents transmettent aux professionnels des informations concernant l'enfant afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement.

Ces temps de transmissions facilitent une relation de confiance mutuelle permettant d'individualiser l'accueil de l'enfant et de répondre au mieux à ses besoins.

Les transmissions orales entre professionnels permettent d'établir une cohésion et une harmonisation des pratiques au sein de l'équipe.

Des temps de réunion en équipe, sont instaurés de manière régulière, pour partager les observations d'enfants.

L'équipe est toujours en cours de réflexion pour améliorer ces temps d'échanges avec les parents.

Un outil de transmission (classeur) permet aux professionnels des deux salles d'accueil de pouvoir s'y référer. Les professionnels qui prennent en charge les bébés utilisent ce support afin qu'il y ait une continuité entre la maison et le multi-accueil. Cela amène une réponse

individuelle aux besoins de chaque enfant en fonction des données notées.

Un travail a été mené pour que les transmissions écrites ne soient pas l'unique support du vécu de l'enfant. Celui-ci est inscrit dans une histoire, qui est la sienne et les familles apprécient que l'équipe se saisisse de l'oralité pour conter la journée de leur enfant.

Un travail est en cours sur un nouvel outil pour que les parents et les enfants puissent visualiser et identifier les personnes référentes des bébés. L'idée étant de sécuriser le parent dans l'accompagnement de son enfant dans la journée à venir.

## **5. La participation des parents à la vie de la structure**

La participation des parents à la vie de la structure est indissociable de notre fonctionnement. Vu les contraintes de la crise sanitaire, les temps de regroupements avec les familles à l'intérieur de la structure ont été suspendus. Les parents ont accès au lieu de vie de l'enfant en portant des sur-chaussures.

Les parents ont la possibilité de s'impliquer et d'être acteurs dans la vie de la structure à différentes occasions :

- Participation autour d'ateliers avec leurs enfants : l'objectif étant que les parents se posent avec leur enfant et le découvrent dans un autre cadre de vie.
- Proposition pour les parents d'accompagner leur enfant lors des sorties extérieures
- Possibilité de co-animer des ateliers parent-enfant.
- Participation dans l'organisation du goûter d'anniversaire de l'enfant
- Réunions à thème : En fonction des demandes et des questionnements des parents, des réunions thématiques peuvent être organisées.

Ces temps permettent au parent de partager un moment fort avec son enfant au sein de la structure et d'échanger avec les autres familles.

Ces moments festifs sont l'occasion pour les professionnelles de prendre le temps d'échanger plus longuement.

L'ensemble de l'équipe continue à réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour leur permettre d'être mieux reconnus comme partenaires au sein de la structure.

## **6. La posture du professionnel au sein du projet**

### **6.1 Le positionnement de l'adulte dans l'espace**

Une réflexion a été menée concernant les déplacements des professionnels dans tout l'espace. L'équipe a fait le choix de limiter ces mouvements et d'adopter une posture d'observation plus soutenue pour un meilleur accompagnement de l'enfant et une meilleure restitution aux parents le soir. Le regard porté sur l'enfant devient plus contenant, il permet de soutenir ses compétences et ses expériences nouvelles. L'enfant est alors pensé par le professionnel même s'il quitte son regard.

A un instant T, les professionnels peuvent observer une situation d'enfant et y trouver un intérêt commun. La parole n'est pas toujours nécessaire. De par ces observations, le professionnel joue un véritable rôle d'accompagnant dans le quotidien de l'enfant.

Nous avons également travaillé sur l'estime de soi et le « triangle de la confiance »<sup>1</sup>. En effet, pour avoir confiance en l'autre et recevoir la confiance de l'autre, il faut avoir confiance en soi et en ses propres compétences.

Le chemin à parcourir est encore long car il dépend à la fois des individualités de chacun et également de l'accompagnement des équipes.

Ces réflexions nous ont amenées à réfléchir sur l'accompagnement des émotions de l'enfant et notamment sur la manière d'accueillir et d'apaiser ses diverses réactions.

Il semble fondamental d'adopter une posture d'adulte et non d'être soi-même dans ses propres émotions. En effet, accueillir les manifestations de l'enfant signifie ne pas être soi-même submergé par nos propres réactions affectives. L'adulte est garant du cadre de la sécurité affective de chaque enfant.

L'enfant de par son immaturité cérébrale peine à se recentrer et à se ressourcer par lui-même, il a besoin que l'adulte mette des mots sur ce qu'il peut ressentir.

Le portage et les paroles rassurantes pourront permettre à l'enfant de s'apaiser.

## **6.2 L'observation**

Observer n'est pas regarder. Pour l'équipe, observer signifie se centrer sur une situation d'enfant(s) dans le but :

- d'apprendre à connaître chaque enfant, ses capacités, ses limites, sa personnalité ...
- d'adapter son comportement et apporter des réponses ajustées aux manifestations de chaque enfant.
- de mettre à distance des fonctionnements pour éviter toute interprétation.

L'observation permet également de réguler le mouvement des groupes, des conflits et de proposer des activités en fonction des besoins identifiés et/ou des désirs des enfants.

C'est un outil pour penser régulièrement l'aménagement de l'espace et le faire évoluer en fonction du développement des enfants.

Enfin, l'observation permet de restituer et de raconter une partie de la journée de l'enfant.

Depuis le début du projet, nous partageons nos observations lors de réunions mensuelles. Elles sont le support pour analyser et faire évoluer nos pratiques professionnelles.

## **6.3 Les propositions éducatives**

Le nouveau projet de la structure part du principe que l'enfant est acteur et auteur de sa journée. Il l'enrichit en évoluant librement dans les différents espaces du multi-accueil. Chaque espace a été pensé pour répondre aux différents besoins de l'enfant et est modulable selon le développement des enfants.

Dans chaque salle de vie un espace protégé par la présence et le regard de l'adulte est dédié aux bébés qui ne se déplacent pas. Cet espace reste ouvert et donne la possibilité à l'enfant d'aller vers la découverte d'un autre espace. Cela permet aussi une meilleure interaction entre enfants d'âge différent, le professionnel est garant de la sécurité du bébé. Les plus grands sont autorisés à venir dans cet espace avec certaines règles (selon le nombre de bébés, avec douceur).

Il est demandé à chaque professionnel de faire des propositions éducatives adaptées à l'âge, et aux capacités de l'enfant dans le but de l'enrichir individuellement ou

<sup>1</sup> « La qualité du travail en équipe » Marie-Paule THOLLON-BEHAR aux éditions érès ; Conférence de Jean EPSTEIN sur l'estime de soi chez l'enfant et le rôle clé de l'adulte dans ce processus.

collectivement.

Le bébé est d'abord dans la découverte de son corps puis la relation aux autres bébés et à l'adulte. Le professionnel n'est pas dans la proposition « d'activités » : tout démarre de l'enfant et de l'intérêt qu'il porte à un jeu. Les bébés ont à leur disposition des hochets légers adaptés à leur développement.

L'éducateur de jeunes enfants est garant du cadre éducatif et de la dynamique de l'équipe pour porter des projets et les faire vivre. Il se doit d'être à l'écoute et de se rendre disponible pour accompagner chaque professionnel si besoin. Cependant, chaque professionnel de la structure est responsable de la qualité des propositions qu'il fait et veillera à proposer des activités d'éveil en cohérence avec les possibilités de chaque enfant.

L'itinérance ludique n'est pas une fin en soi, un lieu adapté ne suffit pas à faire grandir les enfants, chaque professionnel doit participer activement au projet pédagogique au quotidien.

#### **6.4 L'accompagnement de l'enfant au quotidien**

Principe 4 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant : « Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».

*« L'accompagnement de l'enfant dans un contexte éducatif signifie que l'adulte part de ce que l'enfant « est » et de ce qu'il « fait » pour définir son intervention. L'adulte se place, ni devant l'enfant pour le protéger, ni derrière lui pour le pousser à agir mais bien à côté de lui pour lui offrir le soutien dont il a besoin et mettre en place des conditions nécessaires à son épanouissement. Cela suppose au départ que l'adulte reconnaisse que chaque enfant porte en lui le potentiel de développement qui lui permet de se construire et de se définir comme personne ». Suzanne Gravel et Jackie Tremblay*

Cet éclairage théorique reprend l'idée centrale du projet autour de l'accompagnement de l'enfant. En effet, chaque professionnel sera amené à décoder les besoins de l'enfant afin de comprendre ce qu'il exprime pour lui apporter une réponse individualisée et adaptée. Il veillera également à ce que chaque enfant puisse exprimer librement sa personnalité et son potentiel.

Le libre déplacement de l'enfant requiert une attention plus particulière des professionnels dans la mesure où il a accès à un espace plus vaste. L'attention professionnelle est assurée par la présence d'un adulte dans chaque espace dont il est garant. La communication au sein de l'équipe vient également soutenir et enrichir celle-ci au quotidien.

#### **6.5 La communication**

La nouvelle organisation a nécessité de réinterroger les outils de communication afin de mieux gérer les informations concernant chaque enfant dans ce nouvel environnement. Le choix s'est porté sur deux classeurs différents pour rendre lisibles les besoins des plus jeunes comme des plus grands.

Salles de vie : Le classeur des bébés est déplacé selon les différents temps de la journée

pour avoir toujours accès aux informations quotidiennes. Il reprend la synthèse des soins (repas, sommeil) et les observations du vécu de l'enfant durant la journée. Un second classeur destiné aux plus grands retrace les informations des parents, le vécu de la journée ainsi que les anecdotes et d'éventuels messages à destination des parents.

Salle de changes : Un tableau reprenant les informations concernant les soins d'hygiène est accessible à tous les professionnels qui se doivent de le remplir à bon escient.

Salle attenante à la pièce de vie : Tableau mentionnant l'alimentation de chaque bébé et détaillant très précisément le contenu de chaque repas (diversification et toutes informations utiles à la préparation du repas).

Biberonnerie : Un tableau est disposé avec le nom de chaque enfant, le type de lait, la fréquence et la quantité journalière.

Salles de sieste : Dans les dortoirs un plan est également accroché et un tableau consignait les heures de coucher et d'endormissement de chaque enfant.

D'autres outils sont mis en place à destination de l'équipe pour la communication interne à l'organisation.

Au quotidien, chaque professionnel se doit de lire les transmissions des parents consignées dans les classeurs et d'interroger l'équipe si besoin. La communication orale est primordiale dans ce type de projet et les différents supports écrits viennent retracer les actes importants du quotidien.

### **Évaluation envisagée :**

- Retour des familles sur le quotidien de l'enfant (questionnaire de satisfaction).
- Investissement des familles au sein du projet (participations, propositions....).
- Observations de l'enfant et son évolution à l'entrée dans la structure.
- Maintien d'un niveau d'écoute et d'échanges de qualité entre les acteurs de la structure.
- Évaluation annuelle des professionnels.
- Réunions d'équipe.
- Analyses professionnelles régulières

## FICHE THÉMATIQUE 3

### L'Aménagement de l'espace

Principe 8 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant : « J'ai besoin d'évoluer dans un environnement **beau, sain et propice à mon éveil** ».

#### 1. Un projet autour de l'éveil

##### Le temps d'éveil à travers le jeu et les activités

Dès la naissance le bébé découvre et communique en jouant, il prend conscience de son corps dans un environnement sécurisant et bienveillant.

Le jeu permet à l'enfant de se construire physiquement et psychologiquement. Il contribue à son développement et lui permet de rencontrer l'autre et d'aller vers lui. L'enfant évolue au quotidien sous le regard de l'adulte disponible pour l'accompagner, dans un espace pensé et réfléchi par les professionnels.

Le jeu tient un rôle primordial dans la vie de l'enfant. Il constitue le mode principal d'acquisitions de ses connaissances par ses explorations, expérimentations, réflexions, inventions... Il nourrit sa curiosité et donne un sens à ses apprentissages.

Le jeu est libre, mais il reste sous le regard de l'adulte, qui met en place les moyens nécessaires pour limiter les obstacles à l'expression de l'enfant. Il est important qu'il puisse satisfaire son besoin de découvrir par lui-même, dans le plaisir et le désir de faire.

L'équipe met en place des activités adaptées à l'âge de l'enfant. Celui-ci peut participer ou non aux propositions, selon son rythme et son désir du moment. Ce choix est respecté. Il peut aussi juste observer.

L'adulte soutient le jeu de l'enfant de façon à lui permettre d'aller jusqu'au bout de son cheminement en respectant son rythme, mais aussi en fonction du rythme de la vie en collectivité. Il n'attend aucune production de l'enfant. En effet, l'enfant a besoin de liberté pour s'exprimer mais en même temps il a besoin de points de repères stables pour pouvoir se développer en toute sécurité.

Il fait ses propres expériences, en fonction de son vécu, de son développement, de ses acquisitions du moment sous le regard bienveillant, encourageant et sécurisant du professionnel.

#### 2. Un aménagement pensé en fonction des besoins de l'enfant au quotidien

L'espace modulable permet à l'enfant d'évoluer en toute sécurité au sein de la structure.

##### 2.1 Les portes ouvertes

Les enfants évoluent dans leur service respectif selon leur âge. Les portes donnant sur le couloir peuvent être ouvertes afin de permettre la rencontre de l'autre groupe.

Les portes ouvertes élargissent le champ d'exploration de l'enfant et lui permettent de circuler librement d'un espace à l'autre en toute sécurité grâce à la présence d'un adulte au minimum dans le couloir.

L'aménagement de l'espace tiendra compte de :

- l'accueil des enfants en groupe d'âges mélangés
- du développement psychomoteur et affectif des enfants
- des différents temps de la journée : séparation, accueil, activités, repas, sommeil...
- de l'ergonomie du personnel

En fonction des contraintes de la collectivité (nombre d'adultes présents, moments clés comme le repas par exemple...), il peut être nécessaire de limiter l'ouverture de certains espaces afin de garantir la sécurité du groupe d'enfants.

## 2.2 Salle d'accueil des parents

Pour des raisons de sécurité, l'accueil du matin s'effectue dans un premier temps dans l'une des deux salles de vie uniquement. Puis lorsque le nombre de professionnels présents le permet, tous les espaces de vie sont ouverts et accessibles. Et inversement pour l'accueil du soir.

Lorsque tous les espaces sont accessibles, les parents et les enfants se dirigent vers l'espace de leur choix.

## 2.3 Salle de changes

Elle est accessible à tout moment de la journée pour les plus grands.

## 2.4 Deux salles de vie

Dans chaque espace les enfants ont à disposition un panel de possibilités : sur les tables, les jeux sont mis en valeur, et des espaces ont été pensés pour répondre aux besoins de chacun en fonction de leur rythme.

Dans l'aménagement de la structure, l'équipe a souhaité intégrer divers espaces répondant aux besoins de l'enfant : un espace moteur évolutif en fonction des demandes et du développement de chacun, des espaces de jeux symboliques, de jeux de construction, d'encastrement, des espaces calmes pour se ressourcer ou regarder des livres, des aménagements ponctuels peuvent être mis en place.

Dans chaque salle de vie un espace est installé avec un grand tapis pour les bébés qui ne se déplacent encore. On privilégie un adulte au plus près de cet espace ou même sur le tapis.

Ces deux salles accueillent au quotidien les enfants au fil de la journée, en fonction de leurs envies. Elles sont aussi utilisées pour la prise des repas.

## 2.5 Couloir

A l'origine « lieu de passage », le couloir est devenu au fil du projet le lien entre chacun des espaces de vie de la structure. Il est réellement investi comme espace ludique par les enfants : jeu de ballon, porteurs, temps lecture.

On observe que les bébés se déplaçant à 4 pattes ou en rampant viennent découvrir cet espace au hasard de leurs rencontres.

## 2.6 Salle « activités-manipulation »

Cette salle dédiée à la manipulation et à la créativité est accessible à tous. L'espace disponible nécessite un nombre limité d'enfants. Dans le principe du chacun son tour, l'enfant est parfois amené à différer sa demande.

Elle est dédiée principalement aux activités sensorielles mais peut servir à des temps plus individualisés en fonction des besoins du moment.

Cette salle permet aussi de proposer des activités autour de la motricité fine.

Notre réflexion doit maintenant nous amener à requestionner régulièrement l'aménagement de cet espace afin de le faire évoluer en fonction des projets et des besoins des enfants.

## 3. Un aménagement pensé pour accompagner les petits comme les grands :

Les accueils en âges mélangés favorisent les interactions entre les petits et les grands. Les plus âgés apprennent à faire attention aux plus jeunes . Les plus jeunes, eux, observent et imitent les plus grands leur donnant ainsi l'envie d'échanger (par le regard, le toucher, les mots...).

Nous observons au quotidien une réelle sensibilité face aux émotions des plus jeunes. En effet, les plus grands prennent un réel plaisir à s'installer auprès des plus petits pour apaiser (en apportant un doudou ou une sucette par exemple) ou tout simplement pour partager un moment.

L'aménagement de l'espace amène une plus grande émulation entre enfants. L'enfant prend plus conscience de l'autre, il régule et adapte plus facilement son comportement en fonction des autres enfants autour de lui. Par exemple, un enfant prend plaisir à aller vite avec son porteur. Il voit un enfant sur son chemin en train de se déplacer à 4 pattes et va anticiper une décélération, un contournement ou un arrêt. Souvent ces rencontres fortuites débouchent sur une nouvelle rencontre.

Dans les deux salles de vie, deux espaces sont dédiés aux bébés avec un aménagement prenant en compte le besoin de contenance et de sécurité des plus jeunes. L'accès de ces deux espaces est limité pour préserver une ambiance calme. Quand ils se sentent prêts les bébés peuvent sortir de cet espace comme ils le souhaitent sous le regard vigilant de l'adulte.

#### 4. La place du jeu et des objets dans le projet

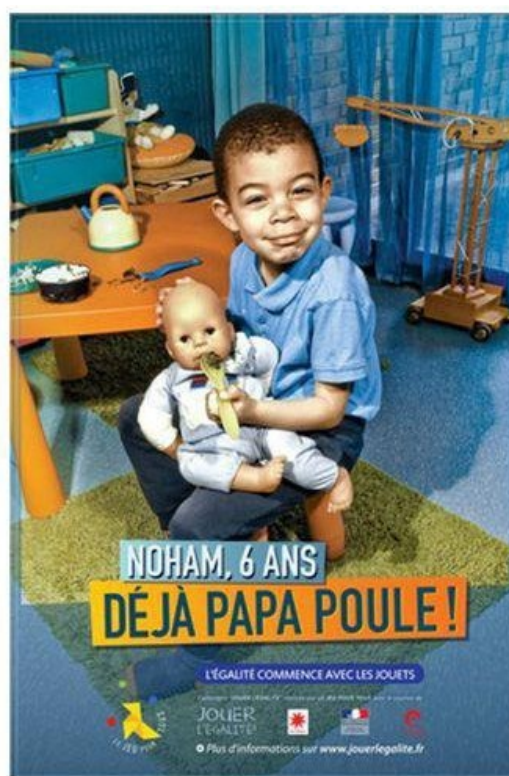
L'enfant est libre de prendre son doudou quand il le souhaite afin de se réassurer. Ce doudou peut suivre l'enfant dans l'ensemble de la structure.

L'enfant peut déplacer les jouets d'une pièce de vie à l'autre et à l'extérieur. Il est ensuite sensibilisé au tri et au rangement de ceux-ci.

Les professionnelles mettent un maximum de jeux à disposition des enfants afin qu'ils puissent se servir eux-mêmes sans être dépendants de l'adulte. Les livres les plus fragiles et les jeux nécessitant la présence d'un adulte à côté sont mis en hauteur mais les enfants peuvent les voir afin d'en faire la demande.

Dans la salle de manipulation, les jeux de motricité fine ne sont pas transportables dans les autres espaces. Les petites pièces de jeux restent dans cette salle sous surveillance de l'adulte.

L'intérêt du jeu dans ce projet, consiste pour l'enfant à explorer un espace et à se saisir d'une opportunité par lui-même et pour lui-même. L'équipe veille à préserver l'autonomie de l'enfant et n'intervient que si cela est nécessaire.



Principe 7 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant « **Fil·le ou garç·on, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Même si on a le sentiment que la société évolue, que les mentalités changent, les chiffres rappellent malgré tout une réalité d'inégalités femmes-hommes et de discriminations encore présentes : salaires, tâches domestiques, violences subies...

Au quotidien, nous favorisons le jeu libre, l'expression, l'autonomie mais qu'en est-il de la « pédagogie égalitaire » ? Laissons-nous jouer les enfants avec n'importe quel jeu, qu'il soit une fille ou un garçon ? Encourageons-nous les filles pour leur courage et leur force et non pas seulement pour leur apparence ? Autorisons-nous l'expression des émotions comme la peur ou la tristesse chez les garçons ? Avons-nous le même comportement vis-à-vis des parents quand on s'adresse au père ou à la mère ? Autant de questions qui nécessitent un vrai travail de réflexion au sein de la Direction de l'Enfance sur ce sujet. Et même si les professionnels sont attentifs, le poids de l'héritage, les représentations peuvent conforter l'idée de ce que doit être un garçon ou une fille.

### **Évaluation envisagée :**

- Évaluation régulière de l'environnement des enfants (groupe de travail sur l'observation, plan d'occupation des espaces, analyse et mise en place...).
- Points réguliers sur les situations individuelles et évolutions au sein du collectif.
- Investissement des enfants dans les diverses propositions.
- Observation fine des prises d'initiatives des plus jeunes, (évolution psychomotrice des tout petit).
- Investissement du professionnel (observation, analyse, communication et prise d'initiatives auprès des enfants).

### 3. Projet social et de développement durable

- Historique et géographie

Le multi-accueil de l'Houmeau est la première structure d'accueil d'enfants à voir le jour à Angoulême, à la fin du 19ème siècle.

Il est installé près du port l'Houmeau, sur les rives de la Charente, ancien faubourg d'Angoulême, dans un quartier populaire constitué surtout de maisons individuelles et qui était, autrefois, doté de nombreuses entreprises. Cette structure a vécu plusieurs remaniements avant de devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

L'équipement se situe à l'étage d'un bâtiment qui accueille au rez-de-chaussée, une école maternelle, et dans la continuité de la structure, une annexe du centre social MJC Rives de Charente.

L'Houmeau est un quartier situé au nord-ouest d'Angoulême, au pied du centre-ville. Bien que peu éloigné, son accès est difficile à pied du fait de la forte déclivité.

Le multi-accueil est situé au cœur du quartier, face à la place Saint-Jacques, à proximité immédiate de l'école maternelle.

Une médiathèque a été ouverte au public en 2015 à proximité de la structure.

- Environnement social

La ville d'Angoulême compte **41 423** habitants (INSEE RP 2024).

- aspects géographiques

Le quartier de l'Houmeau se révèle être un quartier attractif grâce à son environnement agréable : bords de Charente avec sentier pédestre. Il est proche du centre ville.

Tous les établissements scolaires (maternelles, primaires et collèges) qui accueillent des enfants sont présents sur le quartier de l'Houmeau offrant une grande mixité dans les publics rencontrés sur site.

Le quartier est bien desservi par les transports en commun.

Ce quartier est de nombreuses infrastructures : la médiathèque « l'ALPHA », une passerelle qui relie la gare au quartier de l'Houmeau, une maison de retraite, des parkings, des nouveaux logements... Les familles qui fréquentent la structure sont de plus en plus nombreuses à habiter le quartier.

- Partenariats

La structure est en lien avec les acteurs locaux. Les différents partenariats ont des profils très variés.

- **École maternelle Alphonse Daudet** : Elle est située dans le même bâtiment. L'objectif est d'avoir des échanges permettant une passerelle entre le multi-accueil et l'école.
- **Espaces Verts** : Selon les projets de l'année, l'équipe peut solliciter une intervenante

du service des Espaces Verts de la ville afin de mettre en place des ateliers jardinage.

- **Médiathèque L'ALPHA** : Des animations autour de la lecture sont proposées par une intervenante à partir d'un planning établi en septembre. Nous sollicitons les familles pour nous accompagner. Nous profitons également de ces temps pour emprunter des livres que les enfants découvrent au multi-accueil. Un groupe de lectures intergénérationnelles va débuter en 2026 avec des résidents d'EHPAD.
- **MJC Rives de Charentes** : L'intervenant famille propose 2 soirées dans l'année au sein de la crèche, afin de prévoir des temps d'échanges avec les familles de la crèche et se faire connaître.
- **Ludothèque du Centre culturel et social Rives de Charente** : Un intervenant vient sur la structure avec des jeux . L'objectif est de proposer aux enfants une exploration de jeux / jouets différente du quotidien, et un accompagnement professionnel du ludothécaire.
- **FRAC** : un tout nouveau partenariat a été créé. Le FRAC propose 3/4 expositions de différents artistes par an. Nous organisons des ateliers en lien avec ce qui est exposé, pour sensibiliser les enfants, parents et les professionnels à l'art.
- **Musée d'Angoulême** : un cycle de 4 visites est prévu en fin d'année avec les enfants les plus grands, afin d'organiser des ateliers de découvertes et d'exploration dans un lieu baigné par l'art.
- **Charente Nature** : Des ateliers à destination des familles sont proposés pour des actions préventives en santé environnementale (en cours)
- **Service de Protection Maternelle et Infantile** : échanges réguliers avec l'éducatrice et la puéricultrice du secteur pour accompagner les familles.
- **CAMPS** : La structure est en lien avec ce partenaire pour un accompagnement adapté des enfants nécessitant une prise en charge particulière et un accompagnement de leur famille.
- **PETIT PAS** (unité périnatalité et petite enfance 0-3ans) : Nous sollicitons cette structure pour l'accompagnement de l'enfant et de sa famille nécessitant une prise en charge particulière.
- **Le travail en réseau** au sein de la Coordination Petite Enfance et avec les structures du quartier :
  - La structure est en lien direct et quotidien avec la Direction de l'enfance et le Service des temps de l'enfant pour la gestion des budgets, la brigade, le personnel, les entrées et sorties des enfants et les relations avec les familles...
  - De même, la structure échange de manière très régulière avec les autres structures d'accueil petite enfance et avec les services de la ville.
  - Elle travaille en lien avec les services techniques, financiers, formation et DRH de la ville. Le service de la Restauration Scolaire est un interlocuteur privilégié et indispensable pour l'élaboration des repas.

- De plus, des réunions réunissant l'ensemble des responsables, des éducatrices, ou des groupes de travail thématiques sont proposées dans le but d'échanger, et d'enrichir les pratiques

### - Participation des familles à la vie de l'établissement et actions de soutien à la parentalité

La participation des parents à la vie de la structure est indissociable de notre fonctionnement. Vu les contraintes de la crise sanitaire, les temps de regroupements avec les familles à l'intérieur de la structure ont été suspendus. Les parents ont accès au lieu de vie de l'enfant en portant des sur-chaussures.

Les parents ont la possibilité de s'impliquer et d'être acteurs dans la vie de la structure à différentes occasions :

- Participation autour d'ateliers avec leurs enfants : l'objectif étant que les parents se posent avec leur enfant et le découvrent dans un autre cadre de vie.
- Proposition pour les parents d'accompagner leur enfant lors des sorties extérieures
- Possibilité de co-animer des ateliers parent-enfant.
- Participation dans l'organisation du goûter d'anniversaire de l'enfant
- Réunions à thème : En fonction des demandes et des questionnements des parents, des réunions thématiques peuvent être organisées.

Ces temps permettent aux parents de partager un moment fort avec leur enfant au sein de la structure et d'échanger avec les autres familles.

Ces moments festifs sont l'occasion pour les professionnelles de prendre le temps d'échanger plus longuement.

Nous travaillons également en collaboration avec différents acteurs du territoire pour proposer des actions de soutien à la parentalité :

- La ludothèque Rives de Charente dans le cadre du REAAP (Réseau d'accompagnement à la parentalité) : journée d'informations, ateliers... Nous organisons également des « Café des parents » qui sont des temps d'échange privilégiés avec eux.
- La Pirogue : LAEP de la ville d'Angoulême.
- Le CIDFF avec le café des parents et différentes thématiques abordées tout au long de l'année.
- L'UDAF qui propose régulièrement des actions, conférences, ateliers en faveur des familles (ateliers Parlons bébé)
- Familibulle avec des ateliers chaque trimestre sur des thématiques diverses.

Dans le vestiaires des enfants et les zones d'affichage de la structure ces différents rendez-vous sont affichés pour les familles.

- [Démarche de développement durable](#)

La ville d'Angoulême est inscrite dans une démarche de développement durable : réduction et tri des déchets, valorisation des déchets alimentaires en compost, qualité de l'air intérieur. À ce titre, le multi-accueil L'houmeau participe également à cette démarche. L'équipe fait notamment le choix de renouveler les produits et jeux en choisissant des matières sans risque pour la santé en bannissant les matières plastiques.

Depuis novembre 2025, la crèche s'est dotée d'assiette en porcelaine et Arcopal, de verre en verre pour l'ensemble des enfants, afin de supprimer la vaisselle plastique au contact de la chaleur des plats.

## Conclusion :

L'équipe s'engage à assurer un accueil de qualité en répondant aux besoins des enfants et de leur famille de façon individuelle et collective. Pour accompagner les familles, elle s'appuie sur les connaissances théoriques du développement du jeune enfant et du soutien à la parentalité ainsi que sur ses compétences professionnelles.

La localisation de la crèche offre une proximité avec de nombreux partenaires culturels. La volonté de l'équipe est de s'inscrire dans une lutte contre les inégalités engendrées par la malnutrition culturelle. C'est pourquoi, l'équipe a choisi de développer plus précisément l'éveil artistique et culturel dans ses propositions éducatives faites aux enfants, comme aux parents.